

## PROCÈS-VERBAL

---

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

---

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école secondaire des Sentiers, tenue le mardi 12 septembre 2023, à 19 h 30, dans l'agora.

---

#### 1. Mot de bienvenue

Madame Manon Dufour, directrice de l'école secondaire des Sentiers, souhaite la bienvenue aux parents et prend un moment pour se présenter. Madame Dufour informe les parents qu'elle quittera en cours d'année puisqu'elle a été mandatée comme directrice de la nouvelle école secondaire de Charlesbourg dont l'ouverture est prévue à la rentrée scolaire 2024.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Julie Rodrigue que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

#### 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2022

Il est proposé par Madame Pascale Breton que le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2022 soit adopté, tel que présenté.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

#### 4. Information de la direction

##### 4.1. Présentation de l'équipe de direction

Madame Dufour invite ses adjointes à se présenter à tour de rôle.

##### 4.2. Projet éducatif

Madame Dufour présente sommairement le projet éducatif de l'école, basé sur :

- la vision « s'unir pour la réussite »;
- des valeurs :
  - engagement;
  - créativité;
  - civisme;
  - ouverture.
- des enjeux :
  - bien-être des élèves;
  - réussite des élèves avec un plan d'intervention;
  - réussite des garçons.

#### 4.3. Priorités 2023-2024

Madame Dufour informe l'assemblée des priorités 2023-2024.

- Prioriser l'établissement de liens significatifs avec tous les élèves dans la salle de classe;
- Développer le sentiment d'appartenance;
- Diversifier les mesures d'aide pour les élèves en difficulté;
- Favoriser un environnement harmonieux et sécuritaire;
- Plan d'action numérique.

#### 5. Rapport annuel 2022-2023

Madame Dufour présente brièvement le rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement. Elle souligne que ce dernier a été rédigé par madame Rodrigue qui agissait à titre de présidente du conseil d'établissement.

#### 6. Information sur le rôle du conseil d'établissement et la formation

Madame Dufour informe les parents des rôles et responsabilités du conseil d'établissement.

#### 7. Élection des membres parents au conseil d'établissement de l'école

Madame Dufour informe qu'il y a lieu d'élire un total de 7 membres parents (7 postes) au conseil d'établissement de l'école, dont :

- 1 poste dont le mandat est d'une durée d'un an (2023-2024);
- 4 postes dont le mandat est d'une durée de deux ans (2023-2024 et 2024-2025).
- 2 postes substituts (2023-2024).

Les membres de l'assemblée (39) sont invités à manifester leur intérêt pour les postes à combler, à l'exception des postes substituts.

<u>Mise en candidature</u>	Mandat d'une durée d'un an (1 poste)	Mandats d'une durée de deux ans (4 postes)
Monsieur Guillaume Riverin se propose	X	X
Madame Julie Rodrigue se propose	X	
Madame Édith Gauthier se propose		X
Madame Caroline Richard se propose	X	X
Monsieur Frédéric Bujold	X	X
Madame Dominique Joyal	X	X

Les candidats sont par la suite invités à se présenter et à nommer leurs motivations.

Considérant le nombre de candidatures, il est nécessaire de procéder aux élections par un sondage.

À la suite des résultats au sondage, madame Dufour valide les intérêts.

Il est proposé d'attribuer les postes comme suit :

	Mandat d'une durée d'un an (1 poste)	Mandats d'une durée de deux ans (4 postes)
Monsieur Guillaume Riverin	X	
Madame Édith Gauthier		X
Madame Caroline Richard		X
Monsieur Frédéric Bujold		X
Madame Dominique Joyal		X

**Proposition adoptée à l'unanimité**

Madame Dufour rappelle maintenant qu'il y a lieu d'élire 2 membres parents substitués.

Madame Julie Rodrigue, n'ayant pas obtenu suffisamment de votes pour obtenir un poste, se propose comme membre parent substitut.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

Madame Mélanie Proulx se propose comme deuxième membre parent substitut.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**8. Nomination du représentant ou de la représentante au comité de parents du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries et de la personne substitut**

Madame Dufour informe qu'il y a lieu d'élire le représentant ou la représentante au comité de parents du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries ainsi que son substitut.

Elle invite madame Breton, ayant été nommée comme représentante au comité de parents de l'année scolaire 2022-2023, à informer l'assemblée de ce qu'impliquent l'engagement et la participation auprès de ce dernier.

Les membres de l'assemblée sont par la suite invités à manifester leur intérêt à obtenir le poste de représentant au comité de parents.

Madame Breton se propose.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

Alors que madame Breton renouvelle son mandat en tant que représentante, les membres de l'assemblée sont invités à manifester leur intérêt à obtenir le poste de substitut au comité de parents.

Madame Édith Gauthier se propose.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**9. Levée de l'assemblée**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Dufour de lever l'assemblée à 20 h 08.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

Mélanie Daudelin, rédactrice du procès-verbal